

Communiqué

La Fédération des Finances Force Ouvrière a réuni ce jour son bureau fédéral élargi à l'ensemble de ses syndicats nationaux pour ouvrir un large débat sur la situation sociale dans notre pays, et tout particulièrement sur les évolutions en cours dans nos ministères économiques et financiers et le secteur semi-public.

En cette rentrée, la préoccupation majeure des salariés demeure le pouvoir d'achat rogné chaque jour un peu plus par le triptyque : reprise de l'inflation – blocage des salaires – création et augmentation des taxes et impôts.

Cette dégradation du niveau de vie des salariés des secteurs public, semi-public et privé, mais également des chômeurs et retraités se conjugue avec une remise en cause de leurs acquis sociaux :

- L'allongement à 41 annuités de travail pour l'ouverture des droits à pension
- L'abandon de la référence aux 35h
- Le recul de la protection sociale et du système de santé.

Dans le même temps, le gouvernement persiste à maintenir un « bouclier fiscal », permettant à ses bénéficiaires d'être exonérés de toute nouvelle taxe, y compris celle finançant le Revenu de Solidarité Active (RSA).

FO Finances, en total accord avec sa Confédération, considère que seule une réorientation des objectifs économiques et financiers de l'Union Européenne permettra de relancer la croissance.

A quelques heures de la présentation du projet de budget 2009, FO Finances dénonce la poursuite du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite dans la Fonction Publique (suppression de 30 600 postes), la stagnation des moyens de fonctionnement et d'investissement dans nos ministères.

De même, l'insuffisante augmentation des traitements des fonctionnaires et agents de l'Etat, prévue pour 2008 et 2009, ne saurait être considérée par FO Finances comme solde de tout compte.

En participant à la journée de grève du 10 juin, à l'appel de notre Fédération, les personnels ont massivement rejeté le projet de loi sur la mobilité. FO Finances persiste à demander l'abrogation des articles qui permettront le licenciement d'un fonctionnaire. Nous sommes bien, en la circonstance, face à une remise en cause majeure du statut de la Fonction Publique.

La Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) a dévoilé ses premières conclusions. L'objectif avoué est de permettre à l'Etat de faire des économies au travers des suppressions d'emplois de fonctionnaires.

Pour FO Finances, son véritable but est de remettre en cause la cohésion administrative de l'Etat et son unité, notamment par un démembrement des services ministériels par un transfert des prérogatives aux préfets de région et de département.

FO Finances dénonce cette remise en cause et constate que les organisations qui se mettent en place dans les préfectures vont parfois au-delà de la circulaire du premier Ministre du 7 juillet 2008 qui

entérine la fusion des 32 directions actuelles en seulement 3 au niveau départemental et 8 au niveau régional.

Parmi celles-ci, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), dans laquelle seront intégrés des agents de la CCRF, des DRIRE et des DRCE. FO Finances dénonce le total « brouillard » dans lequel sont tenus ces derniers, tant au niveau central que dans les services déconcentrés. La cohérence opérationnelle ne paraît pas être l'élément central dans l'élaboration et le bon fonctionnement de cette nouvelle direction.

La RGPP a également de graves répercussions dans les services des Administrations Centrales de nos ministères. Au-delà des multiples fusions – restructurations en cours et qui inquiètent fortement les personnels, FO Finances redoute une remise en cause du maintien même des services d'Administration Centrale.

La mise en place de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) confirme l'analyse de FO Finances et de ses syndicats sur la fusion de la Direction Générale de la Comptabilité Publique et de la Direction Générale des Impôts.

Cette réforme, destructrice pour le service public, pourrait remettre en cause les droits et les garanties des agents de la DGFIP.

Dans le même temps, FO Finances, en soutien à son syndicat national, a dénoncé la réforme du dédouanement qui entraîne une disparition de nombreux bureaux de Douane. Elle aura de graves conséquences sur la vie familiale et professionnelle des personnels. La réduction voulue du nombre de contrôles entraînera un impact négatif sur la sécurité des citoyens.

Fo Finances exige que cette réforme soit accompagnée par des mesures sociales à la hauteur des préjudices subis.

A l'INSEE, le projet de délocalisation en cours ne doit pas répéter les erreurs commises dans les expériences passées. Pour FO Finances, il est hors de question qu'il se traduise par de simples mesures compensatrices, offertes par l'Etat, pour pallier la fermeture de sites militaires. Ce projet de délocalisation n'a aucune cohérence avec les missions des services potentiellement concernés et ne peut être accepté par FO Finances.

Les réformes structurelles ont des répercussions sur la gestion des agents. FO Finances mettra tout en œuvre pour préserver et améliorer les droits des agents.

En ce sens la suppression de la notation, en est toute symbolique. En justifiant l'évolution de carrière des agents par un simple entretien d'évaluation annuelle, on amplifie la subjectivité de l'exercice.

La Fédération des Finances FO dénonce la dégradation des conditions de travail dans le secteur semi public, et les attaques permanentes contre les acquis des salariés.

Elle condamne la politique de fusions-acquisitions dans le secteur bancaire et s'inquiète des conséquences que la dernière crise financière a mis en avant.

Dans le dossier « Protection sociale complémentaire », FO Finances reste particulièrement attentive à l'évolution de la procédure d'agrément de l'opérateur unique.

Dans ce dossier, la Fédération FO Finances réaffirme que seule la MGEFI, mutuelle regroupant à ce jour près de 80% des personnels actifs et retraités de nos ministères, doit être l'opérateur de référence.

Après la promulgation de la nouvelle loi sur la représentativité syndicale où deux confédérations se sont faites les complices de la restriction du droit syndical, FO Finances appelle tous ses réseaux militants à participer à la campagne prud'homale, à voter ou à faire voter FO le 3 décembre prochain.

Face aux remises en cause incessantes des droits des salariés, et tout particulièrement des fonctionnaires, face aux multiples réformes en cours et à venir, et face à la dégradation du pouvoir d'achat, tous les ingrédients pour exprimer les mécontentements sont réunis.

Pour FO Finances et ses syndicats nationaux, il faut laisser au 7 octobre son caractère originel de journée de solidarité internationale et préparer au plan national une autre action commune déterminée, en particulier par un appel à une journée de grève interprofessionnelle.

Paris, le 25 septembre 2008